

## OFFRE DE FORMATION

# REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020 SENSIBILISATION



en présentiel

session 2023

**Nantes**

**28 mars**



Le respect des engagements de la France pris dans la lutte contre le changement climatique, récemment réaffirmés dans la loi Energie-Climat, suppose que la France atteigne la neutralité carbone en 2050. Dans cette optique, la RE 2020 remplace la RT 2012 à compter du 1er juillet 2021 pour un certain nombre de bâtiments. Les évolutions sont majeures et ont pour objectif :

- La baisse des consommations énergétiques des bâtiments neufs avec des évolutions importantes dans le calcul thermique réglementaire
- La diminution de l'impact sur le climat grâce à la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments
- L'adaptation aux changements climatiques avec une meilleure prise en compte du confort d'été.

L'ajout d'un calcul d'analyse en cycle de vie est une nouveauté majeure qui nécessite pour les acteurs actuels le développement de nouvelles compétences.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de cette formation est de pouvoir prendre en compte les enjeux et les exigences de la RE 2020 dans les projets de construction neuve :

Être sensibilisé aux fondamentaux de la performance .  
(énergétique et environnementale (ACV

Comprendre l'origine et le contexte de la réglementation  
environnementale

Connaitre les évolutions de la RE 2020 par rapport à la RT  
2012 : énergie carbone et confort d'été

Connaître et comprendre les nouveaux indicateurs clés

Avoir des ordres de grandeur RE 2020

## NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Présentation et retours d'expériences
- Séquences participatives

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Dispositif d'évaluation des acquis

## FRAIS D'INSCRIPTION

500 € HT par stagiaire (TVA à 0%)  
Déjeuner inclus

**DURÉE**

**1 journée**

## PUBLIC



L'offre de formation s'adresse aux maîtres d'ouvrage, constructeurs et promoteurs, architectes, économistes du bâtiment et bureaux d'études, souhaitant s'acculturer avec les fondamentaux de la RE 2020.

# PROGRAMME



MATIN

- 09h30 Contexte, enjeux et présentation générale de la RE 2020
- 10h15 Méthodes et exigences sur la performance énergétique et le confort d'été, et leviers d'amélioration
- 11h30 Méthode et exigences sur la performance environnementale et l'analyse de cycle de vie
- 12h30 Déjeuner

APRES-MIDI

- 14h00 Retours d'expérience et enseignements
- 15h15 Éléments pratiques pour mener à bien un projet à haute performance environnementale
- 17h00 Echanges et évaluation
- 17h30 Fin de la formation





## LES ATOUTS DU CEREMA

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus

## COORDINATION DE LA FORMATION

**Marianne VILLEY**

Chargée d'affaire en performance environnementale

## INFORMATION ET INSCRIPTION

[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)